



« ALZHEIMER SUD AISNE »

Association Loi 1901

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE du 22 avril 2017 à Château-Thierry

L'An deux mil dix sept, le vingt deux avril, à dix sept heures, les fondateurs de l'association dénommée « ALZHEIMER SUD AISNE » se sont réunis à la salle du 11 bis rue de Fère à Château-Thierry en assemblée générale constitutive sur invitation de Madame Edith DELANNOY :

Etaient présents : DELANNOY, Edith - DELANNOY, Guy – SCHNEIDER, Guy – POUY MAYON, Marie – BOYER, Michelle – BRAGHE, Pierrette – DANJOUX Catherine et DANJOUX Dominique – DOULBEAU Anne marie et DOULBEAU Daniel – DRAPIER Véronique – GILOT, Corinne – HERICOURT Marie Madeleine, et Mr HERICOURT – LECHESNE, Josiane – LESUEUR Michel – MILLE Lysiane et MILLE Louis – MONCHIET Paulette – MOUILLE Danièle – PERRIN, Sylvianne – PLESCY Sophie – REVERCHON Dominique – RICHARD Marie Claude – ROBINET Yvon – ROUX Gilberte – VANPUYVELDE Roger et VANPUYVELDE Jeanne -

Etaient représentés : SOUTEYRAND Dominique et SOUTEYRAND Jean-pierre – TOURET Jean-pierre et TOURET Isabelle.

L'assemblée constitutive procède à la désignation de son bureau. Edith DELANNOY qui a convoqué l'assemblée générale est désignée comme présidente de séance, Guy DELANNOY est désigné comme secrétaire de séance.

La présidente rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. présentation du projet d'association et des statuts
2. adoption des statuts
3. fixation des cotisations
4. nomination des premiers membres du Bureau
5. questions diverses

La présidente expose ensuite les raisons de la constitution de l'association et les principales caractéristiques des statuts. Elle donne ensuite la parole à tout membre de l'association désirant la prendre.

Après discussion et échanges de vues, et plus personne ne demandant la parole, la présidente met successivement aux votes, les résolutions suivantes :

- première résolution : l'assemblée générale adopte le projet de statuts qui lui a été soumis. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.
- deuxième résolution : l'assemblée générale nomme en qualité de premiers membres du bureau :
 - **Présidente** : Mme DELANNOY Edith – nationalité française – domiciliée 15 Rue de Baulne – Romandie – 02330 BAULNE EN BRIE – profession : infirmière coordinatrice d'un accueil de jour Alzheimer élue à l'unanimité des personnes présentes et représentées.
 - **Vice président** : Mr SCHNEIDER, Guy – nationalité française domicilié à Rouvroy – 02400 ESSOMES SUR MARNE – médecin gériatre – élu à l'unanimité des personnes présentes et représentées.
 - **Secrétaire** : Mr DELANNOY Guy – nationalité française – domicilié 15 Rue de Baulne – Romandie – 02330 BAULNE EN BRIE - profession : retraité militaire - élu à l'unanimité des personnes présentes et représentées
 - **Trésorier** : Mr REVERCHON, Dominique – domicilié Le Moncet – 02570 CHEZY SUR MARNE profession : retraité - élu à l'unanimité des personnes présentes et représentées.
 -

Les membres élus déclarent accepter les fonctions qui leur sont confiées et affirment n'être frappés d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- troisième résolution : l'assemblée générale fixe pour le premier exercice social, le montant des cotisations ainsi qu'il suit :
 - adhérent personne physique : 25 Euros
 - adhérent personne morale : 50 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00

Fait à Château-Thierry, le 22 avril 2017

Mme Edith DELANNOY
Présidente de séance



Mr Guy DELANNOY
Secrétaire de séance

